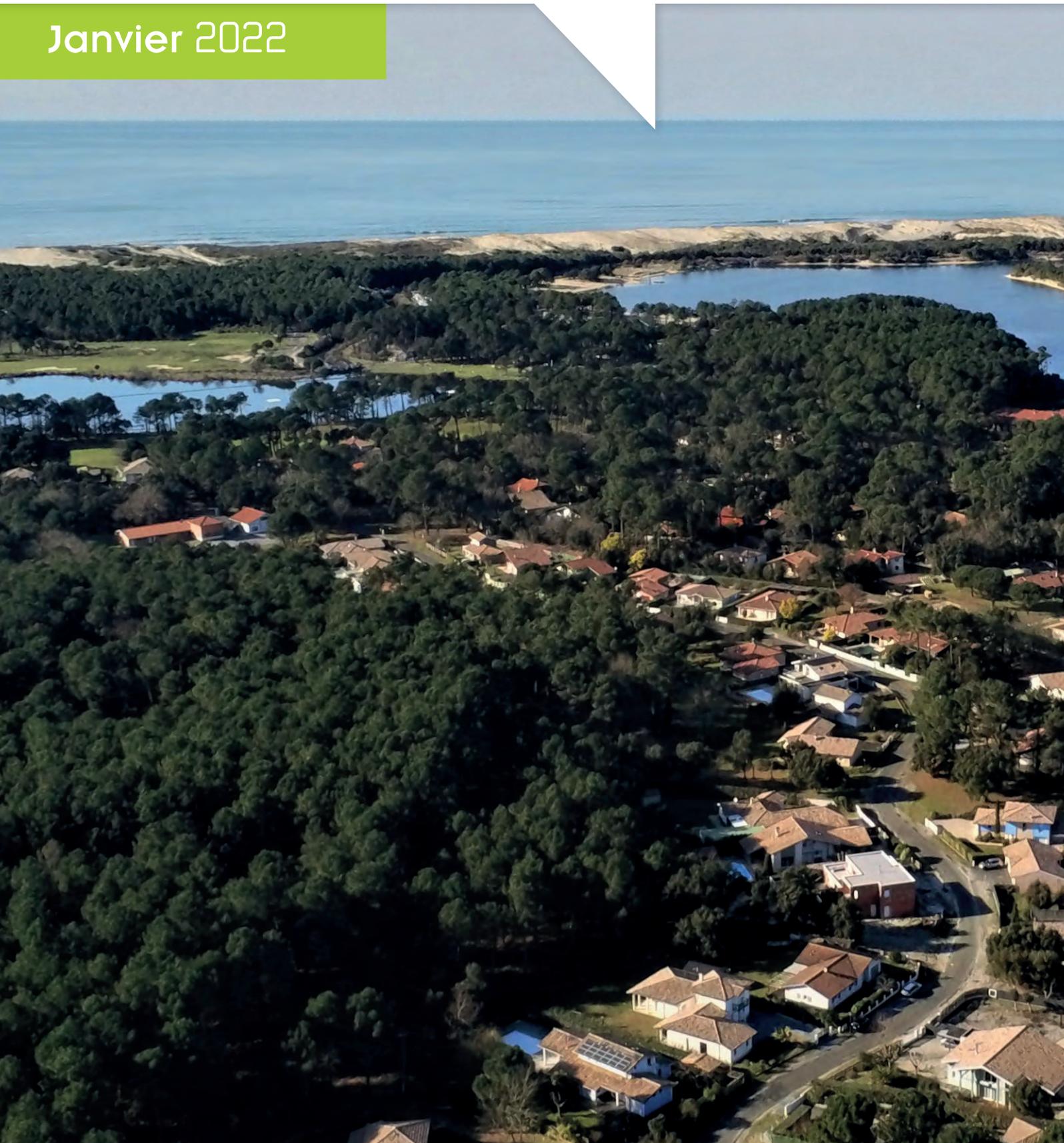


soustonsinfos

Votre magazine d'informations municipales

Janvier 2022



SOMMAIRE

- » 3 PROJETS & TRAVAUX
- » 4 ACTION ENVIRONNEMENTALE
- » 7 DOSSIER / L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE SOUSTONS-PLAGE
- » 10 SPORT & SOLIDARITÉ
- » 11 JEUNESSE & CITOYENNETÉ
- » 12 ACTIONS CULTURELLES
- » 13 ACTIONS SOCIALES
- » 14 EXPRESSIONS POLITIQUES
- » 15 BRÈVES / CARNET / AGENDA



EDITO

66

Chères Soustonnaises, Chers Soustonnais,

Une nouvelle année vient d'éclorre. Si elle s'ouvre dans un contexte sanitaire encore difficile, je sais que nous saurons profiter de chaque moment qu'elle nous permettra de vivre ensemble, comme ce fut le cas en 2021, où malgré les difficultés, nous avons pu retrouver petit à petit des espaces d'échanges et de convivialités, profiter de nos manifestations culturelles et sportives. Nous avons pu également reprendre nos activités associatives.

Aussi, je tiens à vous remercier pour votre sens civique et votre respect des protocoles. Sans vous, tout cela n'aurait pas été possible.

Je tiens aussi particulièrement à louer l'implication de l'ensemble des bénévoles qui nous ont accompagnés depuis le début de la crise, dans une démarche pédagogique et préventive, sur les marchés de la ville notamment, et les dirigeants des associations et leurs équipes qui, quelques fois, désorientés par la mise en place de procédures sanitaires drastiques ont su garder de l'énergie pour reprendre, dès que c'était possible, les activités et la dynamique associative qui caractérise notre ville.

Je veux aussi rendre un hommage particulier à l'ensemble des professionnels de santé accompagnés de bénévoles avec qui nous avons pu, d'une part, continuer à œuvrer auprès des plus fragiles et, d'autre part, ouvrir et maintenir tout au long des derniers mois le centre de vaccination sur notre commune. Il a permis à tous celles et tous ceux qui le souhaitaient de se faire vacciner.

Toutes ces énergies convergentes me rendent optimiste pour notre avenir commun. Elles ont permis à l'équipe des élus du conseil municipal accompagnée des agents de la ville, de garder le cap, de suivre notre feuille de route, "Soustons une ville à vivre".

Plusieurs projets structurants ont débuté cette année, notamment la rénovation de l'école maternelle Gensous, la création de trottoirs sur la route de Saint Geours de Maremne, la création d'un parking arboré devant la salle A Noste, la rénovation du cimetière, la création d'une coulée verte de la passerelle du lac au parc de la Pandelle. D'autres ont fait l'objet, ces derniers mois, d'études préalables et vont entrer en phase opérationnelle en 2022. Je veux parler plus particulièrement de la création d'une maison de santé en centre-ville dont les travaux vont débuter au cours du premier semestre, et du projet de requalification et renaturation du site qui borde le lac, à Soustons-Plage.

Vous l'aurez compris, 2022 sera une année riche en réalisations de projets. Il s'agira également de continuer à inscrire Soustons dans une démarche de développement durable et de cadre de vie préservé avec un axe fort porté cette année à la rénovation énergétique des bâtiments et aux questions hydrauliques qui restent d'actualité.

Plusieurs études vont aussi être menées pour nous permettre de nous projeter encore un peu plus loin. Elles concerneront cette année le renforcement et l'adaptation de nos structures sportives, la future requalification de notre entrée de ville via l'avenue du Maréchal de Tassigny, la création d'une liaison qui nous permettra de relier les quartiers Est de notre ville. Ce dernier projet fera l'objet d'une concertation à laquelle vous serez très prochainement conviés.

*Je vous souhaite une très belle année 2022, pleine de joie partagée.
Prenez soin de vous.
Bien cordialement*

M^{me} le Maire,
Frédérique Charpenel

PROJETS & TRAVAUX

Une ville à vivre,
embellie et préservée



LA FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU CŒUR DU PÔLE ASSOCIATIF RÉSANO



Le chantier du parking du **Pôle associatif Résano**, communément appelé "Parking A Noste" sera **totallement achevé à la fin du mois de janvier**.

La pose d'une résine sur les enrobés dédiés aux liaisons piétonnières qui mènent à la Salle A Noste, l'installation de bornes et de marquages au sol pour délimiter ces cheminements, ainsi que la pose d'une bâche biodégradable sur tous les espaces verts où seront plantés du gazon, de la végétation, des plantes grimpantes et des arbres doivent mettre un terme aux travaux réalisés durant cette année 2021.

Ces aménagements ont été réalisés à la fois pour **organiser, sur cet espace très fréquenté, le stationnement** mais aussi pour offrir un **espace paysager au quartier des associations**. L'investissement global sur ce projet est de **720 000 € financé par la ville de Soustons, la communauté de communes MACS et l'Etat**.

Les travaux ont été réalisés par les sociétés EIFFAGE (Travaux publics), Etcheverry Paysage (espaces verts), INEO mandaté par le SYDEC (réseaux) et la **Régie des services techniques de la ville de Soustons** (reprise réseaux d'eau de certains bâtiments associatifs).



DE LA PASSERELLE DU LAC À LA PANDELLE

Une ville à vivre,
embellie et préservée



Le projet de **continuité douce** qui relie désormais le lac au **parc de la Pandelle** s'est construit étape par étape.

Tout a commencé par une **réflexion collective** des Soustonnaises et des Soustonnais sur l'aménagement de l'espace situé entre la passerelle du lac et le lavoir. De cet atelier participatif ont émergé des idées, concrétisées sur le terrain par **des aménagements préservant l'identité nature de la commune**.

A partir de l'aménagement paysager, situé derrière le collège, qui a pris forme au début de l'été 2021, d'autres modifications ont été entreprises, suivant avec cohérence et comme **un fil conducteur, l'idée de poursuivre le chemin jusqu'à la Pandelle**. C'est ainsi, qu'en juin dernier, la communauté de communes a engagé **les travaux de voirie mettant en œuvre l'idée de partage d'espaces entre les mobilités douces et les**

déplacements automobiles sur la rue du lavoir, puis à l'intersection de celle-ci avec la rue Daste, sur la rue du 19 mars 1962, sur le parking des arènes, devant la médiathèque, et dans la continuité, au niveau de la traversée du boulevard Darrigade jusqu'au parc de la Pandelle. En même temps, le long de ce cheminement, **les services techniques de la ville veillaient à l'embellissement paysager** (aménagement du parvis de la Médiathèque, réhabilitation du lavoir d'Huningue, aménagement des espaces verts derrière le collège).

En début d'année, l'installation de **2 nouvelles passerelles** enjambant le petit canal qui va du lavoir au lac ainsi que **l'installation de plantes grimpantes** le long de l'arrière du collège, viendront mettre un point final à ce projet.

LES PROJETS EN COURS



► LA RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE GENSOUS

Cette réhabilitation poursuit le calendrier prévisionnel avec la finalisation en fin d'année du terrassement et de la pose des fondations de ce qui sera l'extension du bâtiment existant. En ce début d'année (janvier-février), l'élévation des murs porteurs, la pose des charpentes (murs et toiture), et des travaux de maçonnerie vont venir concrétiser l'avancement de l'extension prévue.



► L'AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS SUR LA ROUTE DE SAINT GEOURS

Début octobre, le chantier concernant l'aménagement de trottoirs sur la route de Saint Geours sur la portion rond-point de Bellegarde - Domaine de Lalière a débuté. Durant ces derniers mois, la société UNELO a procédé au busage des fossés, à l'amélioration du raccordement au réseau pluvial, à l'enfouissement du réseau Telecom, aux travaux de terrassement et pose de bordures. Durant les deux premiers mois de l'année, UNELO poursuivra et finalisera la pose des bordures et installera la couche de fondation sur les trottoirs. La circulation demeurera perturbée sur cet axe durant ces prochaines semaines, en étant réduite à une voie et régulée avec alternat par des feux tricolores à cycle fixe.

ACTION ENVIRONNEMENTALE

Une ville à vivre,
éco-responsable



LES 1^{ÈRES} ANALYSES DE L'ÉTUDE HYDRAULIQUE PARTAGÉES AVEC LA POPULATION



Le lundi 29 novembre dernier, dans la salle de l'Espace Culturel Roger Hanin, Mme Frédérique Charpenel, Maire de Soustons, et son équipe municipale, ont convié la population

à une réunion publique consacrée à la question hydraulique, un sujet au cœur des préoccupations soustonnaises (ils étaient près de 70 à s'être déplacés ce soir-là), que la commune souhaitait partager publiquement afin de donner à chacune et chacun **un socle commun de compréhension d'une question qui est l'affaire de tous !**

Cette réunion s'est organisée à l'issue d'un processus d'études et de concertations, initié dès le début de l'hiver 2021, par la municipalité, à la suite des épisodes pluvieux exceptionnels de la fin 2020 et des inondations qui ont conduit l'Etat à prendre sur la commune un arrêté de catastrophe naturelle.

Le bureau d'études SEPIA Conseils, choisi par la municipalité pour apporter un éclairage technique et circonstancié à la question hydraulique soustonnaise, a présenté les **principaux enseignements issus d'une analyse, enrichie de rencontres avec des habitants impactés par les inondations de l'hiver dernier.**

Si, lors d'épisodes pluvieux courants, le système hydraulique actuel apparaît adapté, lors d'épisodes exceptionnels (intensité et/ou durée), différents facteurs entrent en jeu, conduisant alors, à ces situations d'inondation.

Tout d'abord, la **structure géologique du territoire** limite les possibilités de stockage en eau dans le sol. Elle provoque un phénomène de ruissellements guidé par une pente qui se forme depuis le sud est de la commune vers une partie basse située autour de l'étang de Soustons. Ensuite, cette **structure est propice aux remontées de nappes** dont le niveau devient lié dans le temps aux niveaux des précipitations.

L'analyse des cumuls mensuels de précipitation au cours de ces dix dernières années ont montré que l'hiver 2020 a connu,

chose inédite, deux pics de précipitations consécutifs en octobre puis décembre 2020. Le premier pic (près de 300 mm) a conduit à la saturation du sol ; le second (400 mm) s'est traduit par les deux phénomènes exposés ci-avant, de ruissellement et de remontées de nappe qui, en conséquence, ont conduit au troisième phénomène, celui de débordement des cours d'eau et des étangs.

Dans la deuxième partie de la soirée, le **bureau d'études a proposé les axes d'intervention susceptibles d'améliorer le fonctionnement hydraulique de la commune et d'améliorer aussi l'efficacité des actions de chacun face aux événements pluvieux exceptionnels.**

Là encore, les préconisations du bureau d'études ont mis en exergue la **nécessité d'implication collective**, rappelant que la **prévention et l'anticipation** détiennent un rôle majeur dans la lutte contre le risque inondation.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- intégrer les axes de ruissellements dans les documents d'urbanisme,
- travailler à l'amélioration de l'équipement de protection individuelle des habitations,
- rappeler l'interdiction des pompages vers les réseaux d'eaux usées ou pluviales,
- développer au sein de la commune une culture du risque (communication sur les bonnes pratiques).

Enfin, à court terme, l'objectif est **d'aboutir à l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales qui permettra d'avoir une base réglementaire sur les conditions d'occupation et d'aménagement des sols, d'élaborer des outils sur les bonnes pratiques et de définir une stratégie opérationnelle.**

Pour cela, sur les conseils du cabinet d'études, la commune va compléter ce 1^{er} diagnostic avec la mise en œuvre d'une **étude hydrogéologique**, afin de pouvoir modéliser les mouvements des nappes phréatiques, donnée essentielle quant à l'appréhension globale des phénomènes cumulés.



LES TRAVAUX HYDRAULIQUES ENGAGÉS EN 2021 PAR LA COMMUNE

Une ville à vivre,
éco-responsable



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU PLUVIAL

En collaboration avec



Dès le début de l'année 2021, la ville de Soustons a mis en œuvre de nombreux travaux pour améliorer le réseau pluvial. Ces travaux ont consisté à la création, à l'entretien et aux curages de fossés, à la création, la réfection ou le changement de busages, aux renforcements de zones par enrochement, à l'entretien de puits, à des raccordements au réseau principal, à des créations de grilles et de regards d'eaux pluviales, à quelques réfections de routes, et stabilisations d'accotements.



Le montant total de ces travaux effectués (sur le 1^{er} semestre de l'année 2021 réalisés à la fois par des entreprises et par les services techniques de la ville, en régie) est évalué à 150 000 € cofinancés (70% par la commune de Soustons et 30 % par la Communauté de communes MACS).



Tous les quartiers de la ville ont été concernés par ces travaux :

- ▶ **Le centre-ville** (rue Emile Nougaro, Rue des Liquidambar, rue de la Mathe du Bec, rue de Tenic, avenue Galleben, avenue de Lattre de Tassigny),
- ▶ **Le quartier Costemale** (impasses Lavignotte et Layeste, avenue Jean Laudouar, avenue de Costemale),
- ▶ **Le quartier Mora** (Route de St Geours, routes de Mora et de l'aérodrome, route de Chon, et l'avenue de la République),
- ▶ **Le quartier Hardy et Bas Hardy** (route de Tosse, route de l'étang d'Hardy), la zone d'activités Cramat (route de Maoucout et rue de Gascogne)
- ▶ **Soustons-Plage** (route des lacs)
- ▶ Forêt communale, rives du lac et ruisseau du Bouyic.

ENTRETIEN DES FOSSÉS, UN ACTE PRÉVENTIF CITOYEN



Les fossés sont des aménagements artificiels destinés à l'écoulement des eaux.

- Ils drainent les parcelles par l'écoulement de l'eau retenue en excès dans les terres,
- Ils évacuent des eaux de ruissellement présentes sur les chemins, dans les rues, sur les routes pour la sécurité des usagers.

colmaté ou mal entretenu, soit au contraire par l'accélération des débits des eaux de ruissellement en aval du réseau,

- l'érosion des fossés en temps de pluie, entraînant une perte de terrain et le transport de sédiments fins vers la partie aval du réseau hydraulique, dans les cours d'eau et les lacs, pouvant ainsi générer leur sur-ensablement,
- le sur-drainage de la nappe,
- la fragilisation de certains ouvrages, en cas de surcreusement de fossés....



Biens conçus et bien gérés, les fossés peuvent avoir plusieurs vertus :

- **Préserver une faune et une flore spécifique** aux milieux humides,
- **Améliorer la qualité des eaux** en jouant un rôle épurateur et de décantation,
- **Réguler le niveau des eaux et avoir une incidence positive sur les inondations** en connectant des milieux naturels qui servent de zone d'expansion des crues avec le cours d'eau. C'est également un **ouvrage nécessaire aux opérations de lutte contre les incendies de forêt.**



A contrario, mal conçus ou mal entretenus, les fossés peuvent entraîner des impacts négatifs sur les activités ou le milieu aquatique, comme par exemple :

- l'**augmentation des phénomènes d'inondation** soit par la rétention d'eau en amont d'un aménagement

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

⚠ **Tout propriétaire d'un fossé est tenu d'assurer son entretien** sur l'emprise de sa parcelle afin de lui permettre d'assurer sa fonction de libre écoulement des eaux provenant de l'amont de sa propriété

⚠ **L'entretien des fossés n'est soumis ni à Déclaration ni à Autorisation** au titre de la Loi sur l'eau. Cependant, avant toute intervention, il est nécessaire de s'assurer qu'il s'agit bien d'un fossé, et non d'un cours d'eau.

⚠ **La création ou l'approfondissement d'un fossé existant est soumis à procédure administrative** au titre de la loi sur l'eau dans les cas suivants (dossier à déposer auprès des services de la DDTM des Landes)



+ d'infos et connaître les bonnes techniques d'entretien de fossés : www.mairie-soustons.fr



L'ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Une ville à vivre,
éco-responsable



En mandatant sur ce sujet la société GALLIUM Ingénierie, installée à Saint Geours de Maremne, la ville de Soustons a pour objectif, à partir d'un diagnostic, **de trouver des solutions adaptées à l'utilisation confortable de ces bâtiments pour consommer le moins d'énergie possible.**

Trois sites ont été choisis dans la réalisation de ce diagnostic :

- l'École de l'Isle Verte,
- le Pôle Social, avenue du Maréchal Leclerc,
- l'Espace Culturel Roger Hanin.

Au-delà de l'étude et des conclusions qui ont été remises le 15 décembre à la mairie de Soustons, le cabinet Gallium Ingénierie a proposé plusieurs scénarii sur les améliorations qui peuvent être apportées sur chaque bâtiment, en termes de rénovation énergétique.

Celles-ci permettront dès le prochain budget d'établir un **programme pluri-annuel d'investissement sur la réhabilitation énergétique de ces bâtiments.**

Montrer l'exemple sur la voie de la transition écologique, c'est l'ambition vertueuse vers laquelle la ville de Soustons souhaite tendre quand elle dresse, **en collaboration avec la communauté de communes** positionnée sur le programme "ACTEE" (Action des collectivités territoriales pour l'engagement énergétique), **un état des lieux des performances énergétiques de ses bâtiments communaux.**

Où en est la ville de Soustons sur l'état de ses bâtiments administratifs ? Génèrent-ils des surconsommations ou des pertes d'énergie ? Sont-ils bien isolés ? Les systèmes de chauffage ou de climatisation qui y sont installés sont-ils adaptés à l'usage quotidien des bâtiments concernés ?



La baisse de la consommation énergétique est un sujet sur lequel la ville de Soustons s'investit. Elle influence en amont, chacun des projets sur lesquels elle s'engage, notamment sur des choix bâtimentaires. C'est le cas **du projet de réhabilitation et d'extension de l'école Gensous avec un gain prévisionnel total de 40% d'économie sur la consommation énergétique après travaux.** (voir bulletin municipal de juillet 2021)



OUVERTURE D'UNE ÉCOLE DE LA NATURE

Une ville à vivre,
éco-responsable



Dans la logique des actions de la ville de Soustons **en faveur du développement durable et de la protection de son écosystème** (Semaine Zéro déchet, Parcours "Itinérêve", ruchers urbains et prairies mellifères, espaces verts à zéro phyto, développement des voies douces, opération "un sapin pour la dune"), **l'école de la nature a été officiellement créée à la rentrée de Septembre 2021.**

Sensibiliser très tôt les plus jeunes à la connaissance et à la protection de leur propre environnement, c'est l'enjeu pédagogique, écologique et vertueux de cette démarche dédiée aux 6-11 ans, dans le cadre de leurs activités périscolaires.

En quoi consistent les activités de l'école de la Nature ?

Il s'agit d'organiser **des ateliers qui permettent aux enfants de développer en eux un esprit citoyen, et leur connaissance et leur savoir sur la biodiversité de leur territoire.** Comme les graines que l'on sème en hiver et qui bourgeonnent au printemps, on parsème l'esprit des plus jeunes d'expériences et de connaissances environnementales **afin qu'ils deviennent demain les acteurs de la protection de leur environnement.**

Ces ateliers sont organisés en collaboration étroite entre **les animateurs du Pôle Enfance Jeunesse et Sports**, les agents **du service "Forêt et Environnement" de la ville**, et **les acteurs écoresponsables de notre territoire** (agriculteurs, associations, référents environnementaux des institutions, producteurs, acteurs économiques).

Les thèmes qui sont abordés sont variés et suivent entre eux **un objectif de cohérence éducative** (construire une cabane, comprendre le circuit de l'eau, être sensibilisé à la réduction des déchets, lutter contre les incendies de forêt, participer à une plantation de jeunes pins...)



L'école de la Nature,
(tous les mercredis, de 10h à 11h30)
à l'accueil de loisirs de l'Isle Verte.



+ d'infos : www.mairie-soustons.fr
ou au Pôle Enfance Jeunesse et Sports
au **05 58 41 37 23**
ou secretariat-ejs@mairie-soustons.fr

Une ville à vivre,
éco-responsable



OPERATION "UN SAPIN POUR LA DUNE" : UNE 8^{ÈME} EDITION "COMMUNES", PÉDAGOGIQUE & CITOYENNE



Pour la 8^{ème} année consécutive, la ville de Soustons, en collaboration avec le SITCOM de la Côte Sud et les agents du SIPA, lance l'opération **"Un sapin pour la dune"**.

Depuis 2014, la ville de Soustons organise chaque année, après les fêtes de Noël, une récolte de sapins. Cette récolte est le point de départ **d'une action écocitoyenne** destinée à la protection de l'environnement, à la sensibilisation de la population (notamment des plus jeunes), **à la protection de notre environnement, et à la concrétisation d'un élan solidaire spontané et sans frontière.**

L'objectif est de récupérer les sapins utilisés par la population lors des fêtes de Noël pour leur offrir une seconde vie ou plus précisément une seconde mission. **Les sapins de Noël vont être engagés à partir du 18 janvier dans une mission pédagogique et environnementale sur la dune océane de Soustons.**

Une action environnementale

Les sapins collectés vont servir à combler sur la dune les crevasses provoquées par les effets du vent. On dépose les sapins dans celles-ci pour empêcher une érosion plus importante et pour fixer le sable qui se trouve dessous et celui qui viendra se déposer dessus (action dite de "paillage").

Une approche citoyenne

Cette opération permet de mobiliser la population, toutes générations confondues, pour la protection de l'environnement local.

Une approche éducative

L'opération permet d'organiser des ateliers sur la dune avec les enfants des écoles engagées dans cette démarche, qui, encadrés par des animateurs de la ville et du SIPA, disposent eux-mêmes les sapins récoltés dans les crevasses formées sur la dune.

Une opération sans frontière

Cette année, l'opération "Un sapin pour la dune" dépasse les frontières de notre territoire communal puisque les écoles des communes de Magescq et de Bascons (commune proche de Mont de Marsan) participent aux côtés des enfants de l'Isle Verte de Soustons à cette opération.



La récolte du 27 décembre 2021 au 17 janvier 2022 dans chacune des communes concernées : à Soustons, deux bennes sont mises à la disposition de la population par le SITCOM (place des arènes et à la déchetterie de Soustons). Les sapins sont déposés nus, délestés de leurs décorations.



Les ateliers pédagogiques participatifs seront organisés avec les classes participant à l'opération **entre le 18 janvier et le 17 février**, autour de 3 actions différentes : **un atelier théorique sur la fragilité du cordon dunaire, un atelier de paillage, un atelier de plantation d'oyats.**

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE SOUSTONS-PLAGE

Dans le cadre de l'étude de programmation urbaine "Aménagement Durable des Stations" menée entre l'hiver 2017 et le printemps 2019, en partenariat avec le GIP Littoral, la plage lacustre a été identifiée parmi les secteurs prioritaires d'intervention.

Cette nécessité à réinterroger l'aménagement et le fonctionnement du site, afin de répondre aux évolutions à venir qu'elles soient climatiques, démographiques, socio-économiques, ou de mobilités, a pris un caractère d'urgence au regard des conséquences de la crise sanitaire : la fréquentation du site, à l'instar de l'ensemble de la côte sud des Landes, a été significativement plus importante que par le passé, concourant ainsi à multiplier les points de concentration

des flux ; ce d'autant que la plage lacustre est l'unique plage de repli sur le territoire lorsque les conditions de baignade sont trop risquées sur l'océan de par la houle.

En parallèle, une expertise "mobilités" a évalué le pic de fréquentation estivale des plages - océane et lacustre - à 15 000 personnes par jour. Au regard de la répartition modale de l'accès aux plages (48 % en voiture ; 41% à vélo ; 10% à pied, et moins de 1% en bus), l'enjeu, pour la commune est de **de mieux accueillir les estivants plutôt que d'en accueillir davantage et se traduit par l'ambition de faire du vélo le premier mode d'accès au site, et de développer significativement le recours aux transports en commun.**



REPENSER L'AMÉNAGEMENT DU SITE POUR RENFORCER SON CARACTÈRE NATUREL ET PRÉSERVÉ



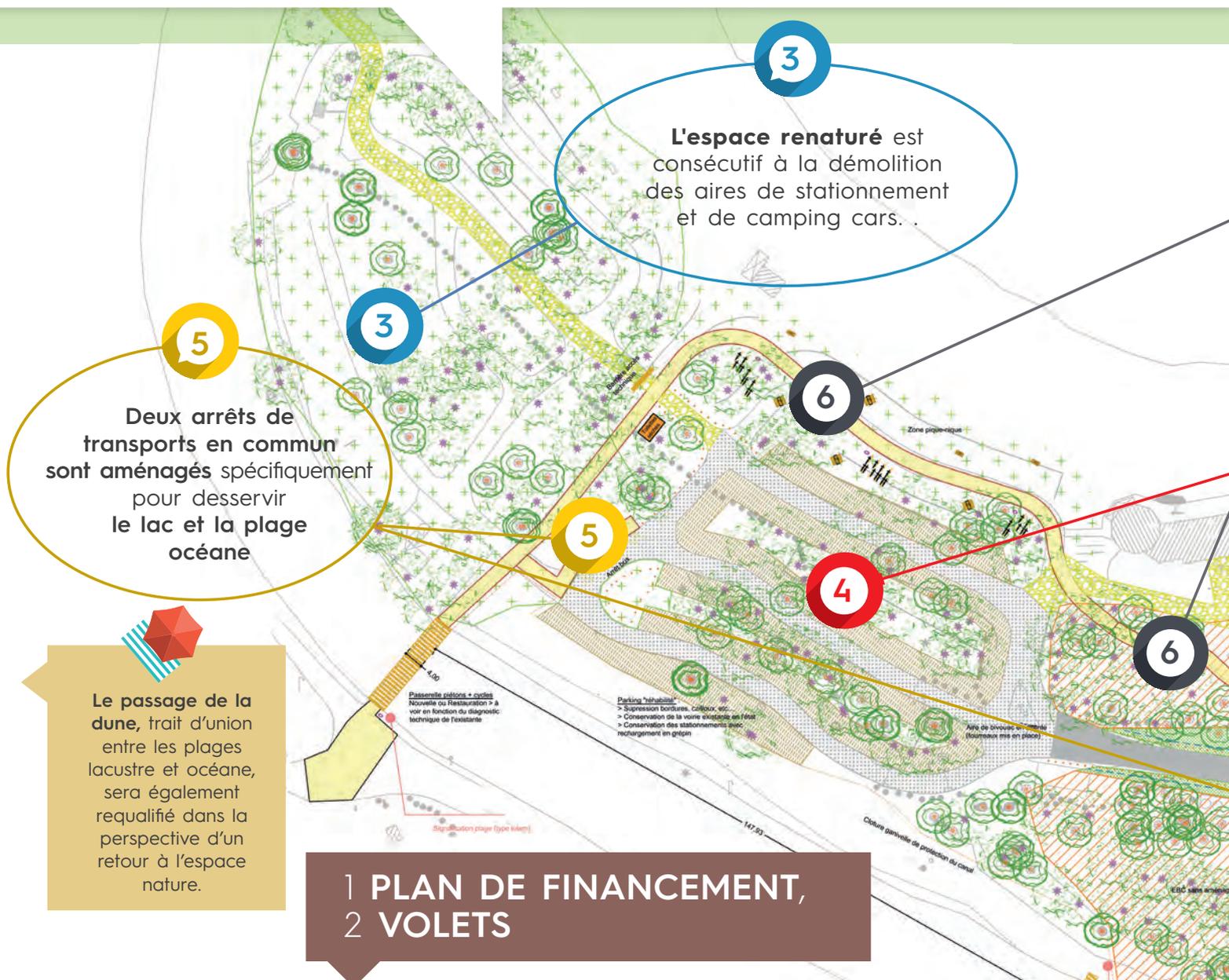
PRÉSERVER & VALORISER LES ESPACES NATURELS & LES PAYSAGES EN RÉDUISANT L'EMPRISE DES STATIONNEMENTS

- ✓ Réduction de la place accordée à la voiture (recul par rapport à la plage) et suppression de l'aire de camping-cars
- ✓ Renaturation des espaces libérés
- ✓ Suppression du stationnement "sauvage" et des zones de débordement par la mise en place de mobilier urbain (potelets notamment)
- ✓ Préservation des espaces naturels existants sur l'ensemble du site
- ✓ Requalification du passage piéton de la dune, trait d'union entre les plages lacustre et océane, renforçant le caractère naturel du site.

RÉÉQUILIBRER, RÉGULER, AMÉLIORER & SÉCURISER LES FLUX

- ✓ Développement des connexions piétonnes entre le parking océan et le site lacustre avec la création d'une nouvelle passerelle
- ✓ Relocalisations en cœur de site des arrêts aménagés dédiés à des navettes propres
- ✓ Dissociation et régulation des flux piétons et cyclables de tour de lac et d'accès aux équipements
- ✓ Requalification de l'entrée motorisée au site pour orienter les véhicules vers le parking océan

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE SOUSTONS-PLAGE

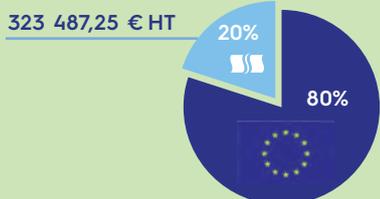


1 PLAN DE FINANCEMENT, 2 VOILETS

Ce projet résulte d'une démarche partenariale et concertée (Etat, Région Nouvelle Aquitaine, Département des Landes, et la Communauté de communes MACS)
Le montant prévisionnel global de ce projet est de 1 807 415,61 € HT

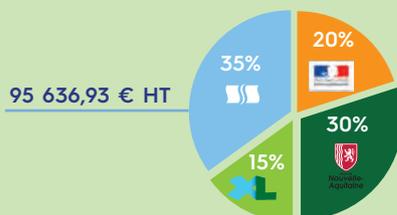
VALORISATION / PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS / RENATURATION SÉCURISATION/RÉGULATION DES FLUX

dont le montant prévisionnel est de **1 617 436,25 € HT** (dont ingénierie et études), financé à 80% par l'Europe (plan React-EU) et à 20% par la commune (soit 323 487,25 € HT).



CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ "QUATRE SAISONS" DE LA STATION À TRAVERS L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE JEU MONUMENTALE, D'UNE AIRE DE FITNESS NATURE, ET LA MISE EN PLACE DE TOILETTES SÈCHES

dont le montant prévisionnel est de **273 248,36 € HT** sera financée par l'Etat (20%), la Région Nouvelle Aquitaine (30%), le Département des Landes (15%) et la commune (35 % soit 95 636,93 € HT).



LE PLAN DE FINANCEMENT de ce projet a été voté au conseil municipal du 24 novembre 2021.

6

La piste cyclable est recalibrée pour répondre aux normes de sécurité.

2

La centralité est constituée d'une place commerciale réhabilitée pour accueillir des usages diversifiés, d'une aire de jeux pour répondre aux demandes et aux usages familiaux et renforcer ce caractère fédérateur. La place est traitée comme une vraie "porte d'entrée" du site lacustre.

4

Le parking est réhabilité et reculé par rapport à la plage lacustre

1

L'entrée du site est modifiée. La voie de la Pêtre devient un espace partagé et éclairé, prenant un caractère plus pacifié, dissocié de l'axe principal menant au parking océan.

5

Une nouvelle passerelle piétonne sera installée pour favoriser les liaisons entre les deux polarités de la station et faire du fond du parking océan le nouveau parking du lac.

7

Début des travaux
Octobre 2022
Fin des travaux
Printemps 2023

1



Plus d'infos : www.giplittoral.fr
www.mairie-soustons.fr

SPORT & SOLIDARITÉ



UNE INCROYABLE MOBILISATION POUR LA SOUSTONNAISE EN LIBERTÉ

Une ville à vivre, solidaire

L'automne fut sportif et solidaire à Soustons avec l'organisation quasi simultanée de deux événements qui ont prouvé une fois de plus la forte capacité des soustonnaises et des soustonnais à se mobiliser, à être solidaires les uns des autres, à s'engager corps et âme pour une bonne cause (pour "Octobre Rose" et "Movember").

Un record pour l'édition 2021 de "La Soustonnaise en liberté"

On pensait avoir atteint des sommets de participation et donc de dons en 2020 avec "La Soustonnaise" que nous avons laissé s'exprimer sur des "défis 40140", à distance (contexte sanitaire de l'époque oblige) et en toute liberté. Nous avons récolté à l'époque 4 044 € au profit du Comité des Landes de la Ligue contre le cancer.

C'était sans compter sur le choix qui a été fait cette année de coupler à la fois une liberté d'expression mixte à distance (défis 40140) et un rassemblement unique et exclusivement féminin autour d'une course/marche de 6,2 km près du lac.

Bingo ! 453 participants inscrits en ligne (toutes épreuves confondues) dont 344 féminines inscrites pour la course auxquelles il faut rajouter le jour J une quarantaine de participantes de dernière minute, ce sont donc près de 400 femmes qui

se sont rassemblées le jour de l'épreuve, le dimanche 17 octobre, sous un soleil matinal radieux et une ambiance festive. Grâce à cette mobilisation communale, mixte, intergénérationnelle, populaire, et associative (merci à toutes les associations qui ont porté l'événement et qui ont donné généreusement dans la cagnotte), la "Soustonnaise en liberté" s'inscrit encore plus fort comme un événement majeur de la vie soustonnaise et comme un formidable exemple du dynamisme communal !

40 140 mercis à toutes celles et tous ceux qui ont organisé cet événement, qui ont participé à celui-ci, et qui ont permis à ce que le don final de la ville de Soustons pour le Comité des Landes de la Ligue contre le cancer atteigne la somme de 6 000 € (5160 € récoltés lors de "La Soustonnaise en liberté" + 840 € récoltés lors du "Bike & Run" - voir ci-dessous).



Bike Run SOUSTONS

LE BIKE & RUN S'INSTALLE DANS LE PAYSAGE SPORTIF SOUSTONNAIS

Une ville à vivre, solidaire



Après "l'insolente" réussite de sa grande sœur toute en rose, le "petit dernier à moustache" s'avance sur le calendrier des événements soustonnais sur la pointe des pieds.

Ayant été percuté de plein fouet par les contraintes sanitaires liées à la Covid-19 l'an passé, étant donc obligé d'annuler son édition 2020, le "Bike & Run" soustonnais, organisé dans le cadre du mouvement "Movember" pour mobiliser la population contre les maladies masculines, savait que le cœur de

l'automne pouvait être propice aux bourrasques et aux giboulées !

Bingo ! C'est dans des conditions dantesques que l'organisation du "Bike & Run" a relevé le défi presque inespéré de rassembler 60 équipes de runners et vététistes mélangés, venues de toutes les Landes. Ces équipes se sont lancées sur les récents circuits forestiers balisés, tracés par la ville de Soustons, du côté de l'Airial pour 9 km et des Montagnottes sur 18 km. Cette épreuve, toute récente et encore très perfectible, a convaincu les organisateurs qu'elle pouvait trouver une place prépondérante dans le paysage du Bike & Run landais. Du côté des participants, on reconnaissait aisément que la ville de Soustons avait un fort potentiel conséquent en termes de tracés VTT forestiers. Des deux côtés, il semblait qu'on était décidé à se retrouver en 2022 !



JEUNESSE & CITOYENNETÉ



FIN DE MANDAT POUR L'ÉQUIPE SORTANTE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une ville à vivre,
citoyenne

Elue en 2019, l'équipe sortante emmenée par Louis Campistron, maire des jeunes, a dû composer avec un contexte sanitaire très compliqué qui n'a laissé que très peu de latitude à la dynamique qui avait poussé ces jeunes soustonnaises et soustonnais à s'engager de façon citoyenne pour la commune.

Et pourtant, malgré les nombreuses restrictions, les nombreux confinements, les nombreuses règles sanitaires qui ont impacté leur mandat, Louis, accompagné de ses adjoints Bastian, Zoé et Luna, et de ses 25 autres conseillers municipaux issus des écoles primaires de l'Isle Verte et de Notre Dame, ont pu mener à bien certains des projets qu'ils avaient imaginés et promis.

L'équipe municipale du CMJ, accompagnée dans ses actions et ses missions, par les animateurs de l'Espace Jeunes de Soustons et par Mesdames Sandra Tollis et Corinne Mancidor, adjointes à Mme le Maire, respectivement déléguées à la Jeunesse et à la Citoyenneté, **ont pu concrétiser 4 grands projets :**

- **La mise en place régulière de rencontres intergénérationnelles avec les résidents de l'Ehpad** de Soustons (participation à des animations, échanges ludiques et festifs)
- **La création d'un parcours urbain** qui sillonne la ville et qui connecte les points les plus remarquables de notre cœur de ville (du Centre Sportif de l'Isle verte aux arènes en passant par l'aménagement paysager qui longe le collège)
- **La mise en œuvre de ruchers urbains et d'une prairie mellifère** au cœur de l'Isle Verte
- **L'opération zéro déchet sur la plage océane dès 2019** avec une campagne de communication destinée à sensibiliser



la population estivale sur l'impact environnemental des déchets quotidiens sur nos espaces naturels.

Durant leur mandat, les élus du CMJ **ont également pu assister aux cérémonies commémoratives** (11 novembre, cérémonie d'hommage à Samuel Paty) et **aux rassemblements citoyens ou festifs** (ouverture des fêtes 2019, inauguration du parcours "Itinérêve" ou du jardin partagé), quand l'amélioration du contexte sanitaire leur a offert plus de libertés...

Le 26 novembre dernier, toute l'équipe sortante a été reçue par Mme le Maire et ses conseillers municipaux lors d'une réception organisée en mairie. La ville de Soustons remercie tous ces jeunes **pour leur engagement citoyen et leur action pour le bien-vivre de Soustons.**



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ÉLU LE 14 JANVIER 2022

Une ville à vivre,
citoyenne



Les 14 et 16 décembre dernier, ce sont 144 élèves, issus des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires soustonnaises (Isle Verte et Notre Dame), qui ont pris part au vote du nouveau conseil municipal des jeunes de la ville de Soustons.

40 élèves ont porté au vote leur programme et leurs propositions et se sont présentés

officiellement candidats à cette élection, ce qui représente un record historique de candidatures pour cette assemblée. **22 jeunes soustonnais ont été finalement élus** (dont 17 filles et 5 garçons) pour un mandat de deux ans (2022-2024).

Le 14 janvier prochain, ces 22 enfants se retrouveront en présence de leurs parents, de Mme le Maire et de ses adjoints dans la salle du conseil municipal de la mairie pour élire le nouveau maire ou la nouvelle maire du CMJ et ses adjoints.



UNE AVENTURE ÉCO RESPONSABLE POUR L'ESPACE JEUNES

Une ville à vivre,
citoyenne



Cet été, grâce au dispositif départemental "Landes Imaginations" proposé par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), l'Espace Jeunes de la ville de Soustons a pu concrétiser son projet "La Rochell'Eco" et a permis à 16 adolescents soustonnais accompagnés par leurs animateurs (Eric et Myriam) d'organiser un "summer camp" de 4 jours, du 24 au 27 août, à la Rochelle.

Au centre de cette aventure estivale, l'avenir de la planète ! Durant ces 4 jours, au cours de chacune de leurs escapades

qui leur ont fait découvrir entre autres le Zoo de la Palmyre, l'aquarium de la Rochelle, Terra Aventura, et la navigation en Catamaran (vers l'île de Ré), les jeunes soustonnais avaient pour mission d'aborder les **préoccupations environnementales** liées à chaque milieu rencontré.

Durant leur périple, chaque activité avait donc un lien direct avec la préservation et la découverte de l'environnement (pollution des eaux marines, sauvegarde des espèces animales, déforestation,...).

Ce projet a permis à ces 16 adolescents embarqués dans l'aventure de vivre des instants privilégiés et d'accroître leur esprit citoyen et leur éco-responsabilité !

ACTIONS CULTURELLES



UN SEUL FESTIVAL VOUS MANQUE, ET TOUT VOUS PARAÎT DÉPEUPLÉ...

Une ville à vivre,
culturelle



Pour son 7^{ème} anniversaire, et après deux longues années "off" dues à la pandémie de la Covid-19, **Le South Town Jazz Festival** sera de retour cette année du **21 au 26 mars 2022**. Six jours à écouter toute la musique qu'on aime, qui vient de là,

Pendant 6 jours et 5 concerts (tous à 21h), des sons de guitares, trombones, saxophones, pianos, contrebasses et de batteries vont électriser les travées et **la scène de l'Espace culturel Roger Hanin** où des formations musicales internationalement reconnues vont se produire.

Rebecca Kilgore, chanteuse de Portland, **Guillaume Nouaux**, batteur primé de l'Académie de Jazz, **Julien Brunetaud**, l'un des meilleurs pianistes de blues français, **Dann Barrett**, tromboniste californien, **Aurore Voilqué**, violoniste virtuose et son univers manouche, et **Nirek Mokar**, pianiste prodige de 20 ans et nouveau talent du Boogie-Woogie seront les têtes d'affiche de ce 7^{ème} South Town Jazz Festival.

qui vient du blues, une musique où les sons ne sont jamais les mêmes, pour exprimer ce qu'est le blues...

Il y a longtemps (19^{ème} siècle), du côté de la Nouvelle Orléans, dans le sud des Etats Unis, le jazz naissait des chansons des esclaves travaillant dans les champs de coton et d'un rythme vocal et musical appelé le "blues". Depuis, il a traversé les frontières et les océans pour s'installer en partie dans notre "South Town" (ville du sud) chaque année pendant près d'une semaine.

- Programme complet sur [f South Town Jazz festival](#) ou [f Saison Culturelle Soustons](#)
- Réservations/Billetterie sur [fejtika](#)



LA SAISON CULTURELLE 2021-2022 SE POURSUIT

Une ville à vivre,
culturelle

Jusqu'ici tout va bien...

La 13^{ème} saison culturelle de la ville de Soustons comme l'ensemble des spectacles et des représentations données sur l'hexagone échappe encore aux restrictions que la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 a su imposer au monde culturel depuis qu'elle est apparue ! Lancée il y a 3 mois, avec de l'art lyrique et ses "Secrets de femmes", la saison culturelle soustonnaise a connu un automne radieux avec notamment **le Cirque Le Roux, la Bajon et Barbara Pravi...**

Dès le début de l'année 2022, elle illumine notre hiver et un bout de printemps avec **des propositions à la fois originales, surprenantes et esthétiques**. Le rideau tombera définitivement sur cette saison, le 28 mai, avec le concert du Chœur d'Albret.

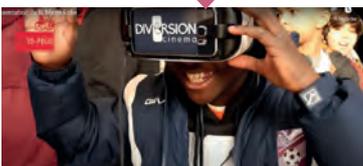
D'ici là (et si la pandémie épargne les artistes et la culture en général), l'espace Culturel Roger Hanin accueillera, entre autres, 12 danseurs du ballet de l'opéra Grand Avignon, une soirée de ballets à inspirations internationales, un tremblement de terre japonais, Jean Pierre Labaste et toute son équipe, et Viviane Rose au cœur d'un opéra loufoque et déjanté !

Découvrez la programmation 2022 sur [f Saison Culturelle Soustons](#) et sur www.mairie-soustons.fr
Réservez vos places sur [fejtika](#)



LES VOYAGES EN RÉALITÉ VIRTUELLE DE LA MICRO-FOLIE DE SOUSTONS

Une ville à vivre,
culturelle



Inaugurée en septembre dernier, **la Micro-Folie de Soustons** propose non seulement ce qui fait le cœur de son offre, **le musée numérique**, visite

virtuelle, libre ou accompagnée, des plus belles œuvres des plus grands musées nationaux, mais aussi un moment vertigineux, celui que vous vivrez en vous coiffant **de casques de réalité virtuelle** proposés par la Médiathèque de Soustons dans son "Espace Micro-Folie".

Concrètement ces casques vous permettent de **découvrir en totale immersion et sur 360°** des espaces remarquables !

Des scénarii uniques sont à votre disposition...Vous pourrez vivre en 1^{ère} ligne une éruption du Vésuve à Pompéi, vous pourrez explorer l'espace, vous pourrez nager avec les dauphins ou escalader le Mont Blanc...**Des expériences uniques** mais aussi **des découvertes culturelles enrichissantes** en voyageant à l'intérieur des tableaux des plus grands peintres, ou en survolant les châteaux de la Loire...et enfin des expériences ludiques incroyables avec **"Beat Saber" un jeu de rythme en réalité virtuelle** où l'objectif est de trancher des cubes en suivant parfaitement le rythme de la musique !

Renseignements et réservations :
05 58 41 53 67 ou mediatheque@mairie-soustons.fr
Plus d'infos sur [f Médiathèque de Soustons](#)

ACTIONS SOCIALES

une ville à vivre,
sociale & solidaire



ROMPRE L'ISOLEMENT ET MAINTENIR LA VIE SOCIALE DES AINES ET DES PLUS VULNERABLES

LE REGISTRE des personnes vulnérables



en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan de sauvegarde pour les risques exceptionnels (crise sanitaire, tempêtes, canicule). Il doit être le plus précis possible pour n'oublier personne en cas du déclenchement du plan d'alerte.

Les services du CCAS de Soustons s'assurent aussi du bien-être et de la sécurité des personnes recensées sur

La ville de Soustons par l'intermédiaire du CCAS de Soustons met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire toutes les personnes âgées de plus de 65 ans mais aussi les personnes

ce registre. Ils assurent un suivi régulier et apportent les réponses nécessaires aux problématiques rencontrées par ces personnes vulnérables.

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) ? Vous pouvez le faire au :

☎ 05 58 41 44 76
CCAS - Pôle Social - Bat A
14, avenue du Marechal Leclerc
40140 Soustons
ccas@mairie-soustons.fr

(Votre représentant légal, un membre de votre famille de votre choix ou même un ami, un voisin, une aide à domicile peut le faire).

Pour tout renseignement, contactez le CCAS
au ☎ 05 58 41 44 76



LE CCAS DE SOUSTONS ŒUVRE POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

une ville à vivre,
sociale & solidaire



Le CCAS de Soustons a signé une convention avec l'ALPI 40 pour le déploiement du dispositif "LandesMail" dans le cadre de son action pour l'inclusion numérique.

des documents numériques utiles à l'usager.

Le CCAS pourra à la demande d'un usager et dans le cadre de son accompagnement créer une boîte mail et un espace de stockage pour ses documents administratifs. En cas de perte de mot de passe le CCAS pourra permettre de régénérer un nouveau mot de passe ou redonner les coordonnées de l'adresse mail.

Ce service répond aux besoins essentiels des usagers dans le cadre de démarches dématérialisées, à savoir : une messagerie électronique conforme aux standards en termes de sécurité, de fiabilité et de disponibilité associé à un espace de stockage en ligne ("cloud") permettant de conserver

Ce service est à destination des personnes ne disposant pas d'outils numériques et d'accès à internet.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS
au ☎ 05 58 41 44 76 ou sur le site : <https://www.pin40.fr>



LES PANIERS ALIMENTAIRES POUR LES 15/30 ANS



La Région met en place des distributions de paniers alimentaires pour les jeunes de 15 à 30 ans en difficulté. Ces paniers contenant de la nourriture et des produits d'hygiène sont disponibles sur tout le territoire néo-aquitains grâce à un réseau de distribution s'appuyant sur les associations locales.

Ce dispositif a pour objectif de soutenir les jeunes les plus précaires dont les "invisibles" qui hors temps de crise sanitaire ne font pas forcément appel à des dispositifs de solidarité pour assurer leur quotidien. Les paniers seront disponibles sur l'ensemble du territoire régional en milieu urbain comme en milieu rural grâce à la collaboration d'un réseau d'associations.

Pour obtenir des informations :
www.jeunes.nouvelle-aquitaine.fr
ou par téléphone au ☎ 07 64 87 61 93
(Conseil Départemental des Landes)



LE CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 23 mars 2020, date de son inauguration et de la toute 1^{ère} dose de vaccin Pfizer administrée, le centre de vaccination de la ville de Soustons est toujours resté en activité et a toujours maintenu son rôle majeur dans le combat que nous menons face au virus de la Covid-19.

Délocalisé salle "A Noste" durant l'été, le centre de vaccination a retrouvé son local initial, avenue Labouyrie. Aujourd'hui, il cristallise toute notre attention et nos sollicitations avec l'importance de l'injection de la 3^{ème} dose, dite dose de rappel, nécessaire pour se protéger individuellement et collectivement du virus.

Compte tenu des fortes sollicitations de la population, les propositions de rendez-vous peuvent parfois être faibles voire saturées. Mais de nouveaux créneaux de rendez-vous sont régulièrement mis en ligne.

Connectez-vous sur www.doctolib.fr pour tenter de prendre rendez-vous. + d'infos : 05 58 41 44 79



EXPRESSIONS GROUPES POLITIQUES

SOUSTONS, UNE VILLE A VIVRE

2021, une année particulière où la menace d'un virus n'aura ni démotivé les Soustonnais, ni privé associations et habitants d'initiatives sociales et solidaires : plus de 400 inscrits à la Soustonnaise en Liberté et au Bike and Run au profit de la ligue contre le cancer ; la création du Jardin Partagé, lieu intergénérationnel favorisant les rencontres et bonnes pratiques autour du jardinage dans lequel des passionnés se sont investis au service de tous ; la mobilisation d'habitants à travers une consultation citoyenne autour du réaménagement d'un espace public de leur quartier ; la réappropriation de la pratique du vélo en participant aux ateliers proposés par le Centre Social qui a réuni de nombreux volontaires en sont quelques exemples.

L'esprit festif marquant du bien vivre ensemble soustonnais s'est renouvelé dans un contexte contraint à travers deux marchés nocturnes hebdomadaires en juillet et août, des spectacles dans les arènes, une fête foraine, des animations pour tous, un feu d'artifice et un pique-nique républicain pour le 14 juillet, le maintien des festivals (Festiv'Cornemuses et Festival d'Art Lyrique) en plein air, Anim' soustons, le week-end end d'animations autour du forum des associations, le salon des créateurs l'Artisoade...

Nous avons réussi également à proposer un plus large accès à la culture par le biais de la diversification des ouvrages proposés par le portage à domicile et l'ouverture de la première Micro Folie des Landes au sein de la Médiathèque qui permet à chacun d'accéder aux collections des grands musées.

Soustons Terre Sportive a développé, grâce à ses infrastructures, l'accueil de sportifs de haut niveau tels que les équipes de France féminine de rugby à 7, de Handball et de Judo et la sélection géorgienne de rugby à XV...

Tous ces projets répondent à la volonté de progrès, d'évolution raisonnée, de qualité de service, de préservation du bien vivre ensemble et de l'environnement que nous défendons afin que chacune et chacun d'entre vous se sente accompagné et respecté. Ils s'inscrivent dans une vision globale de notre ville et de son devenir.

Mais notre action ne se limite pas à des réalisations matérielles qui ne concernent que rarement l'ensemble de la population. Malgré la pandémie qui a entraîné la suspension de nombreuses activités associatives, nous avons choisi de maintenir depuis deux ans leurs subventions avec même un coup de pouce pour le secteur caritatif très impacté. Le « papotage », invisible et pourtant si précieux dans la veille pour les plus fragiles et isolés d'entre nous, ne s'est pas interrompu avec la fin des confinements. Des personnels supplémentaires ont été affectés aux temps de cantine des écoles maternelles et élémentaires afin de garantir le respect des protocoles tout le temps de l'interclasse entre le matin et le soir...

L'équipe "Soustons, une ville à vivre" autour de Frédérique Charpenel vous souhaite une bonne et heureuse année 2022

RÉUSSIR AVEC VOUS

Chères Soustonnaises, Chers Soustonnais,

En cette fin d'année, dressons une courte rétrospective de l'année 2021 et formulons quelques vœux pour l'année à venir.

"Une ville à vivre", quel discours alléchant ! Eco responsabilité, sécurité, logement pour tous, dynamisme d'emploi, etc... que de propositions restées dans les tiroirs ; ou, peut-être, sous les nombreux autres dossiers dont notre Maire aurait la charge dans le cadre de ses multiples fonctions politiques ?

Nous nous sommes comportés en opposition responsable, pendant l'année écoulée, en participant aux affaires communales sans parti-pris ni aveuglement. Nous avons approuvé des projets, apporté nos critiques et nos observations, émis des suggestions.

A l'heure où les prix de l'immobilier s'affolent à Soustons, la majorité s'est séparée du château du Bergeron pour la modique somme à laquelle ce bien a été acheté huit ans plus tôt.

Ainsi disparaît, sans bruit et par la petite porte, ce fameux "projet public social" pour personnes âgées indépendantes au profit d'une nouvelle opération immobilière animée par un promoteur privé. A suivre.....

S'est réinvité, le 24 novembre dernier, au mépris de la préservation de notre environnement, le dossier, déjà porté en 2017 par le département, d'un pôle résidentiel et touristique à dominante golfique sur la commune de Tosse et la demande, par le Syndicat Mixte des Landes Océanes (SMLO), de défrichement de parcelles forestières communales (80 hectares).

On ne peut que déplorer que la majorité ait approuvé cette demande de défrichement et par voie de conséquence ce projet de golf, en parfaite contradiction avec les discours environnementaux de l'actuelle municipalité.

Nous avons voté le projet plan plage dans le cadre du réaménagement de Soustons-Plage.

Suite à la démission d'un membre de notre groupe, Philippe Saint Martin nous a rejoints en qualité de nouveau Conseiller Municipal. Nous poursuivons notre travail, non sans mal, il faut le reconnaître. En effet la tenue des commissions, lorsqu'elles ont lieu, n'est le plus souvent, à notre corps défendant, qu'une énumération de dossiers préparés bien avant ou de décisions déjà prises antérieurement.

Certains sujets y auraient pourtant toutes leurs places. Ainsi en est-il des incivilités qui de nouveau se multiplient ou du plan de circulation de notre ville.

Nous ne pouvons que vous inviter à prendre soin de vous, des vôtres et des autres en cette période à nouveau difficile et vous souhaitons à toutes et tous, petits et grands, une bonne et heureuse nouvelle année.

Les élus de "Réussir avec vous" : Olivier Péanne, Aurélie Soubeste, Florian Deygas, Elodie Montero, Philippe Saint Martin

SOUSTONS, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ, CITOYENNETÉ

Eco-responsable ?

Le "Fadet des laïches" est un papillon menacé de disparition en France en raison de la fragmentation de son habitat et de la diminution des zones humides. C'est une espèce strictement protégée au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore du Conseil de l'Europe.

Ce papillon est présent à Soustons, dans les zones humides de la vallée du Sparben, qui sont riches en biodiversité et qui pourtant ont été choisies par le Syndicat Mixte Landes Océanes (SMLO) pour réaliser un complexe résidentiel et touristique à dominante golfique de 238 ha.

Suite à de nombreuses études d'impact, les avis convergent : les scientifiques du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) ont émis un avis défavorable. L'Autorité environnementale (Ae) a fait de nombreuses recommandations sur la localisation du projet qui comprend une zone Natura 2000. Le "jury citoyen" à 61 % ne valide pas le projet dans l'état pour les mêmes raisons environnementales.

Mais rien n'y fait ! Lors de la séance du 24 novembre 2021, à la demande du SMLO, les élus de la majorité municipale ont voté, en pleine connaissance de cause, pour autoriser une demande de défrichement de ces zones humides du Sparben et donc pour la destruction d'habitats favorables à des espèces protégées, tel que le "Fadet des laïches".

Soustons, ville éco-responsable ?

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2022

L'élue de "Soustons, environnement, solidarité, citoyenneté" : Sébastien Teulé.

* 2022, UNE ANNÉE ÉLECTORALE



L'année 2022 sera marquée par l'organisation sur le territoire national des élections **présidentielles** (les 10 & 24 avril 2022) et **législatives** (les 12 & 19 juin 2022). L'inscription sur les listes électorales est encore possible et ce jusqu'au sixième vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection soit le **vendredi 4 mars 2022 au plus tard**.

Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date du 4 mars (vous atteignez l'âge de 18 ans, vous déménagez, vous obtenez la nationalité française, vous recouvrez votre droit de vote), le délai d'inscription est repoussé jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour soit le 31 mars 2022.

- Pour vous inscrire sur les listes électorales, deux solutions s'offrent à vous :
- Inscription en ligne via <https://www.service-public.fr>
- **Inscription en mairie** aux heures d'ouverture (8h30-12h et 13h30-17h30, sauf le vendredi 17h) en possession de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an. Nous vous informons que la mairie de Soustons a fait le nécessaire **afin que tous les administrés puissent aller voter dans le bureau de vote le plus proche de leur domicile**.



* LE SITCOM CÔTE SUD SIMPLIFIE LE TRI DES DÉCHETS SUR NOTRE TERRITOIRE

A compter du 1^{er} Février, le SITCOM Côte Sud simplifie le tri des déchets pour les habitants des communes de son territoire. Tout sera plus simple !

- **Le tri des bouteilles plastiques est étendu à tous les emballages plastiques** (sacs, barquettes, pots, tubes, emballages).
 - Le nombre de containers couleurs va diminuer. Le tri des déchets se fait aujourd'hui à partir de 5 containers (les emballages métalliques, les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et cartonnettes, le papier et le verre).
- Dès le 1^{er} février, **seulement 3 containers seront à votre disposition :**
- 1. Le container jaune :** emballages plastiques et métalliques ainsi que les briques alimentaires.
 - 2. Le container bleu :** les papiers et les cartonnettes.
 - 3. Le container vert :** le verre.

Début janvier, le SITCOM Côte Sud des Landes distribuait dans vos boîtes aux lettres une information entièrement dédiée au tri sélectif, avec mémo-tri et guide de tri afin que vous puissiez faire le bon geste au point tri près de chez vous.



* LA VILLE DE SOUSTONS MET EN PLACE LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Pour moderniser le service rendu, fluidifier et accélérer le traitement des demandes, et bien sûr, permettre aux usagers de ne pas avoir à se déplacer pour déposer les documents, **à partir du 1^{er} janvier 2022, la mairie de Soustons met en place la dématérialisation des autorisations d'urbanisme**. Vous désirez réaliser des travaux soumis à autorisation, construire, agrandir, modifier un bâtiment, réaliser une piscine, une clôture, démolir ou aménager un terrain, et obtenir un permis, une déclaration ou un certificat...Vous pouvez désormais sans déplacement, à tout moment, en soirée, le week-end, déposer votre demande en ligne.

La Mairie de Soustons, concernée par votre projet (s'il est sur son territoire), reste le guichet unique de votre demande. Les dossiers déposés en ligne ou en papier y seront réceptionnés.

Pour pouvoir déposer un dossier en ligne, **je franchis 5 étapes** : je crée un compte sur la plateforme "E-permis", je remplis les informations de description du projet, je télécharge les pièces à fournir, je valide le dossier (il est réceptionné instantanément par la commune concernée par le projet) et je reçois pour finir un accusé de réception par mail. Je suis ensuite informé(e) régulièrement de la progression du dossier.

- ▶ Pour déposer vos dossiers : www.e-permis.fr accessible également via franceconnect.gouv.fr
- ▶ Pour plus de renseignements : Service Urbanisme de la ville de Soustons au 05 58 41 48 85 ou secretariat.urbanisme@mairie-soustons.fr

CARNET

de Juin à Décembre 2021



NAISSANCES :

(publications autorisées par les familles)

Dubourdieu Montus Ethan 16-06, **Fontaine Romane** 14-07, **Robin Jade** 19-07, **Deygas Mattéo** 11-04, **Païta César** 26-07, **Brasme Alezio** 14-08, **Morey Dinael** 27-09, **Meuzu Nikolaeva Ewen** 17-10, **Santos Vaz Zoé** 24-10



MARIAGES :

(publications autorisées par les époux)

Jean-Charles Laclau & Caroline Meyronnet 10-07, **Romarc Lajardie & Garance Vignalou** 24-07, **Pierrick Der Sarkissian & Mariya Blinder** 17-08, **Mathieu Roudergue & Carole Valet** 28-08, **Jérôme Marmié & Jennifer Forêt** 11-09, **Olivier Castagnet & Céline Dayaux** 18-09, **Nicolas Pommiez & Océane Lemoine** 25-09, **Giresse Stéphane Kengmo Siewe & Dorcas Tabitha Nehema** 9-10, **Gabriel Bernard & Delphine Perroy** 23-10, **Julien Castex & Elodie Montero** 13-11, **Arnaud Arrate & Maaike Hamerlinck** 18/12



AGENDA

JANVIER

14

**INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Salle du conseil municipal (Mairie)

23

**BALLET DE L'OPERA GRAND AVIGNON "Pitch" (Danse)****Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 16h

FÉVRIER

6

**LAIAA COMPAGNIE "Madame, Monsieur, Bonsoir" (Théâtre) Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 16h

MARS

6

**COMPAGNIE ILLICITE "Soirée de ballets" (Danse)****Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 16h

21-26

**SOUTH TOWN JAZZ Festival****Concerts, ateliers danse, expositions, conférences, cinéma**

AVRIL

1^{er}-3**FÊTE DE LA TULIPE 2022**

15

**COMPAGNIE CONTRECHAMP "La Terre tremble" (Théâtre) Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 21h

10&24

**1^{er} & 2^{ème} tour des élections présidentielles**

MAI

14

**HARMONIE DE SOUSTONS (Concert) Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 21h

21

**LA REVANCHE DE VIVIANE ROSE (Théâtre) Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 21h

28

**CHCEUR D'ALBRET & FA SI LA CANTE (Concert) Saison Culturelle**

Espace Culturel Roger Hanin à 21h

JUIN

12-19

**1^{er} & 2^{ème} tour des élections législatives**

Événements culturels



Événements organisés par la ville

Événements associatifs



Élections

www.mairie-soustons.fr

Directeur de la publication : Frédérique Charpenel

Conception, réalisation : Studio Claire Séron - Soustons

Rédaction : Service Communication Mairie de Soustons

Impression : Imprimerie d'Albret - Soustons

Distribution : DistriExpress64

Crédit photos : Service communication - SITCOM 40

MICROFOLIE la Vilette - Soustons école de rugby

Tirage : 5.000 exemplaires - Dépôt légal à parution

La mairie de Soustons a fait le choix d'une communication éco-citoyenne. Si vous ne souhaitez pas le conserver

après l'avoir lu, merci de le déposer dans les containers

à papier situés dans les points-tris ou à la déchetterie.

BONNÉE
ANNÉE

2022

VILLE DE

SOUSTONS